



Christophe KUNSCH
Emmanuelle LE BEVER

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

**CENTRE DES MUSIQUES
DIDIER LOCKWOOD**

**Ecole de Musique &
Formation professionnelle**
187 Avenue du Lys
77190 DAMMARIE LES LYS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2013

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD
Ecole de Musique et Formation Professionnelle

Siège social : 187 Avenue du Lys
77190 DAMMARIE –LES-LYS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre Assemblée Générale du 19 mars 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe sur les « investissements programmés » figurant dans l'annexe concernant la provision de 515 000 €, inscrite en autres provisions pour risques et charges, relative au projet de réalisation d'un auditorium.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

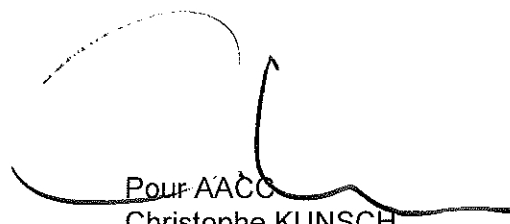
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Ploemeur,
Le 14 février 2014


Pour AAOC
Christophe KUNSCH,
Commissaire aux comptes.

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Formation professionnelle - Ecole de musique

BILAN DU 1 JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013

ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations corporelles

Autres immobilisations corporelles FP 57 216,41
Amortissement sur autres immobilisations corporelles FP -57 216,41

0,00

ACTIF CIRCULANT

Autres créances

Produits à recevoir EM 347,00
Clients FP 4 949,99
Compte courant EM chez FP 1 391,21
Produits à recevoir FP 50 700,00

57 388,20

Valeurs mobilières de placement

Parts sociales CE FP 200 000,00

200 000,00

Disponibilités

Banque EM 38 291,88
Compte livret B EM 111 552,22
Caisse EM 42,17
Banque FP 23 214,09
Compte livret A FP 77 169,62
Compte CSL Associatis 549 877,85
Caisse FP 569,69

800 717,52

TOTAL DE L'ACTIF

1 058 105,72

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Formation professionnelle - Ecole de musique

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Fonds associatifs

Fonds associatif sans droit de reprise FP	125 000,00
	<u>125 000,00</u>

Bénéfice ou perte reporté

Report bénéfice exercices précédents EM	53 764,60
Bénéfice de l'exercice EM	4 626,51
Report bénéfice exercices précédents FP	20 104,57
Bénéfice de l'exercice FP	4 810,07

Bénéfice à reporter	<u>83 305,75</u>
---------------------	------------------

Provisions pour charges

Provisions pour risques et charges EM	30 000,00
Provisions pour investissements FP	35 000,00
Autres provisions pour charges FP	515 000,00

580 000,00

DETTES

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs divers FP	2 470,56
Factures à recevoir FP	9 572,96

12 043,52

Dettes fiscales et sociales

Congés payés EM	8 543,00
Cotisations Ursaff + pôle emploi EM	17 317,79
Cotisations retraite EM	3 302,81
Cotisations Uniprévoyance EM	430,34
Cotisations Formation EM	190,94
Taxes sur les salaires EM	40,28
Provision cotisations patronales congés payés EM	3 907,00
Congés payés FP	4 115,00
Cotisations Ursaff + pôle emploi FP	37 221,12
Cotisations retraite FP	13 127,20
Cotisations Uniprévoyance FP	271,79
Cotisations Prévunion FP	549,63
Cotisations Formation FP	2 119,14
Taxes sur les salaires FP	7 036,91
Provision cotisations patronales congés payés FP	2 231,00

100 403,95

Autres dettes

Compte courant FP chez EM	1 391,21
---------------------------	----------

Fait à Dammarie-Lès-Lys, le 14 février 2014

Approuvé par l'Assemblée Générale du 3 mars 2014

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Formation professionnelle - Ecole de musique

	<u>1 391,21</u>
<u>Produits constatés d'avance</u>	
Acomptes inscriptions 2013-2014 EM	26 718,79
Acomptes inscriptions 2013-2014 FP	69 242,50
Provisions bourses étudiants FP	60 000,00
	<u>155 961,29</u>
TOTAL DU PASSIF	1 058 105,72

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Formation professionnelle - Ecole de musique

COMPTES DE RESULTAT DU 1 JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013

CHARGES

CHARGES D'EXPLOITATION

Autres achats et charges externes

Mise à disposition locaux par municipalité EM	48 000,00
Primes d'assurance EM	2 280,99
Déplacements, missions et réceptions EM	86,76
Téléphone EM	49,34
Mise à disposition fluides par municipalité EM	17 963,51
Achat matériel de bureau EM	709,40
Entretien matériel musique et informatique EM	1 095,45
Achat matériel de musique EM	2 684,65
Fournitures de bureau EM	37,49
Cotisations EM	1 028,70
Mise à disposition locaux par municipalité FP	48 000,00
Entretiens et réparations FP	575,61
Primes d'assurance FP	2 284,29
Master class FP	7 530,69
Concerts étudiants FP	10 626,64
Honoraires FP	6 182,50
Royalties FP	9 000,00
Publicité, publications, relations publiques FP	9 919,19
Missions et réceptions FP	12 330,74
Frais de déplacements FP	8 835,60
Frais postaux FP	3 100,15
Téléphone FP	950,21
Mise à disposition fluides par municipalité FP	17 963,51
Entretien matériel de bureau FP	1 157,35
Achat petit matériel musique FP	1 305,91
Entretien matériel musique et informatique FP	6 641,49
Production CD FP	1 303,23
Fournitures de bureau FP	1 332,36
Documentation FP	1 007,94
Cotisations FP	1 653,38

225 637,08

Impôts, taxes et versements assimilés

Taxe audiovisuelle FP	131,00
	<u>131,00</u>

Salaires et traitements

Rémunérations personnel administratif EM	20 400,00
Rémunérations enseignants EM	128 988,39
Mise à disposition personnel municipal EM	6 500,00
Provision congés payés EM	9,86
Rémunérations personnel administratif FP	70 440,00
Rémunérations enseignants FP	199 209,17
Cachets musiciens FP	7 660,00
Avantages en nature FP	973,70
Frais de déplacement FP	691,40

Fait à Dammarie-Lès-Lys, le 14 février 2014

Approuvé par l'Assemblée Générale du 3 mars 2014

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Formation professionnelle - Ecole de musique

Mise à disposition personnel municipal FP 6 500,00

441 372,52

Charge sociales

Cotisations Ursaff EM	41 819,20
Cotisations Pôle Emploi EM	6 435,71
Cotisations Retraite EM	8 548,88
Cotisations Uniprévoyance EM	927,53
Cotisations Formation EM	821,67
Taxes sur les salaires EM	6 505,98
Cotisations sur mise à disposition personnel municipal EM	2 800,00
Cotisations Ursaff FP	78 894,29
Cotisations Retraite FP	23 464,40
Cotisations Uniprévoyance FP	821,55
Cotisations Prévunion FP	2 198,52
Cotisations Formation FP	1 488,41
Taxes sur les salaires FP	14 651,95
Cotisations patronales sur rémunérations musiciens FP	3 522,41
Cotisations sur mise à disposition personnel municipal FP	2 800,00
Provision cotisation congés payés FP	113,00

195 813,50

Autres charges de gestion courante

Inscriptions non perçues harmonie-oea EM	6 079,90
Pertes sur créances irrécouvrables FP	2 250,00

8 329,90

CHARGES FINANCIERES

Intérêts et charges assimilées

Frais bancaires EM	220,47
Différence de paiement EM	135,14
Frais bancaires FP	387,63
Différence de paiement FP	95,15
Perte sur change FP	92,00
Bourses étudiants FP	60 000,00

60 930,39

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS

Dotations aux provisions pour risques et charges FP	85 000,00
Dotations aux provisions pour investissements FP	1 588,29
Dotations exceptionnelles FP	0,00

86 588,29

TOTAL DES CHARGES

1 018 802,68

Fait à Dammarie-Lès-Lys, le 14 février 2014

Approuvé par l'Assemblée Générale du 3 mars 2014

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Formation professionnelle - Ecole de musique

PRODUITS

PRODUITS D'EXPLOITATION

Subventions d'exploitation

Subventions privées EM	10 000,00
Subventions Ville de Dammarie-lès-lys EM	128 700,00
Subventions orchestre à l'école EM	10 000,00
Mise à disposition locaux, fluides EM	66 012,85
Subvention Communes CAMVS EM	0,00
Subvention CAMVS EM	10 110,54
Subventions Conseil général EM	3 049,00
Mise à disposition du personnel municipal EM	9 300,00
Mise à disposition personnel FP chez EM	0,00
Subventions Drac FP	95 568,00
Subventions Conseil général FP	4 700,00
Subventions Adami FP	10 000,00
Subventions Spédidam FP	40 000,04
Subventions Sacem FP	21 600,00
Subventions Fcm FP	32 000,00
Subventions Cnv FP	15 000,00
Subventions PSPBB FP	75 916,56
Mise à disposition locaux et fluides par municipalité FP	65 963,51
Mise à disposition personnel municipal FP	9 300,00

607 220,50

Autres produits

Inscriptions année 2012-2013 EM	21 483,00
Inscriptions année 2013-2014 EM	38 931,57
Inscriptions harmonie-oea EM	6 079,90
Inscriptions stage EM	2 628,00
Location instruments EM	1 265,00
Remboursement frais divers EM	13,00
Inscriptions année 2013-2014 FP	169 733,33
Inscriptions année 2012-2013 FP	86 486,00
Inscriptions audition FP	1 700,00
Inscriptions stage FP	21 000,00
Recettes diverses FP	4 343,16
Taxe d'apprentissage FP	21 971,22

375 634,18

PRODUITS FINANCIERS

Autres intérêts et produits assimilés

Intérêts de banque EM	1 182,64
Différence de paiement EM	0,03
Dividendes FP	5 500,00
Différence de paiement FP	73,49
Intérêts livrets FP	8 929,27

15 685,43

Fait à Dammarie-Lès-Lys, le 14 février 2014

Approuvé par l'Assemblée Générale du 3 mars 2014

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Formation professionnelle - Ecole de musique

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Avantage en nature nourriture FP

1 099,15

1 099,15

REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Reprise de provisions sur bourses FP

5 600,00

Reprises sur provisions pour risques et charges FP

23 000,00

28 600,00

TOTAL DES PRODUITS

1 028 239,26

BENEFICE DE L'EXERCICE

9 436,58

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 056 714.51 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 983 904.49 Euros et dégageant un excédent de 4 505.26 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS/SUBVENTIONS

Sont inscrites en "immobilisations" les investissements initiaux portant sur du matériel important.

Le petit matériel de remplacement est comptabilisé en charges.

Les amortissements des immobilisations portent sur les durées suivantes :

- Matériel informatique 4 ans dégressif
- Matériel de musique 3 ans linéaire

PRESTATIONS VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS

La ville de Dammarie-Les-Lys met à la disposition du CMDL section "Formation Professionnelle" les prestations suivantes :

- mise à dispositions de locaux
- entretien de locaux

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- chauffage et consommables de locaux
- mise à disposition de personnel municipal

INVESTISSEMENTS PROGRAMMES

Une provision d'un montant de 515 000 euros a été constituée afin de faire face à la quote-part de charges et frais engagés par le CMDL section "Formation Professionnelle" dans le cadre de la mise en place d'un auditorium. Les dotations ont été les suivantes :

- en 2002 : 15 000 €
- en 2003 : 30 000 €
- en 2004 : 30 000 €
- en 2005 : 35 000 €
- en 2006 : 40 000 €
- en 2007 : 40 000 €
- en 2008 : 60 000 €
- en 2009 : 30 000 €
- en 2010 : 40 000 €
- en 2011 : 40 000 €
- en 2012 : 70 000 €
- en 2013 : 85 000 €

Cette provision figure en "autres provisions pour charges".
Le projet de mise en place de l'auditorium devrait se concrétiser en 2015.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Les subventions font l'objet de convention annuelle ou triennale renouvelables sur dossier ou tacite reconduction.

Ministère de la culture	Annuelle	sur dossier
Fonds Création Musique	Triennale	sur dossier
SACEM	Annuelle	sur dossier
ADAMI	Annuelle	sur dossier
SPEDIDAM	Annuelle	sur dossier
Ville de Dammarie-Les-Lys	Annuelle	sur dossier

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 216		
TOTAL	57 216		
TOTAL GENERAL	57 216		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			57 216	57 216
TOTAL			57 216	57 216
TOTAL GENERAL			57 216	57 216

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains		57 216		57 216
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 216		57 216	
TOTAL	57 216	57 216	57 216	57 216
TOTAL GENERAL	57 216	57 216	57 216	57 216

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	57 216				
TOTAL	57 216				
TOTAL GENERAL	57 216				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	125 000				125 000
Réserves :					
Report à nouveau	68 367		18 153	12 651	73 869
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 502			3 935	9 437
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	198 869		18 153	8 716	208 306

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	4 950	4 950	
Débiteurs divers	52 438	52 438	
TOTAL	57 388	57 388	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Personnel et comptes rattachés	12 658	12 658		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 746	87 746		
Groupe et associés	1 391	1 391		
Autres dettes	60 000	60 000		
Produits constatés d'avance	95 961	95 961		
TOTAL	257 756	257 756		

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	51 047
Total	51 047

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	12 450
Autres dettes	60 000
Total	72 450

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	95 961
Total	95 961

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD
Ecole de Musique et Formation Professionnelle

Siège social : 187 Avenue du Lys
77190 DAMMARIE –LES-LYS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention avec la Mairie de Dammarie-Les-Lys

Objet : mise à disposition de locaux et de services

Montant :

Locaux		96 000
Mise à disposition de personnel		18 500
Autres consommables		36 027
Chauffage	30 551	
Electricité	5 376	
Téléphone	100	
	<hr/>	
	36 027	
		<hr/> <hr/>
	TOTAL	150 527 Euros

Convention avec le Centre des Musiques Diffusion (CMD)

Personne concernée : Monsieur Michel GUARDELLI, administrateur, par ailleurs administrateur du Centre des Musiques Diffusion (CMD).

Le CMD a refacturé différentes prestations musicales au CMDL (section professionnelle) pour un montant de 6 552 Euros.

Fait à Ploemeur,
Le 14 février 2014

Pour AACC
Christophe KUNSCH,
Commissaire aux comptes.